

LYON, DU 3 AU 5 JUIN 2019

4^{ES} ASSISES
DE LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE
FRANCO
ISRAÉLIENNE

ACTES



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Ambassade d'Israël en France



FRANCE-ISRAËL, DES LIENS EN RENOUVEAU: LA DÉMOCRATIE LOCALE AU SERVICE DE L'INNOVATION

Plus de 150 élus, cadres administratifs, responsables associatifs et entrepreneurs français et israéliens se sont réunis du 3 au 5 juin 2019 à l'Hôtel de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, à Lyon, pour participer aux 4^{es} assises de la coopération décentralisée franco-israélienne. Ces assises étaient co-organisées par Cités Unies France, la Fédération des Autorités Locales en Israël (Federation of Local Authorities in Israel) et le Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes, avec le soutien du ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères et du ministère israélien des Affaires étrangères.

SÉANCE D'OUVERTURE

M. Étienne BLANC, 1^{er} vice-président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, représente le président M. Laurent WAUQUIEZ. Il salue d'éminentes personnalités, parmi lesquelles S.E. Mme Aliza BIN-NOUN, Ambassadrice d'Israël en France, et S.E. Mme Christine MORO, Ambassadeur déléguée pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères. Leur présence constitue un signe très fort de l'intérêt que les États portent à ces rencontres et aux collectivités territoriales.

Les dernières assises se sont déroulées il y a huit ans et 2 changements méritent d'être soulignés : d'une part les récentes élections municipales en Israël ; d'autre part la fusion des Régions Auvergne et Rhône-Alpes en une collectivité qui compte désormais 8 millions d'habitants, génère un PIB de 270 milliards d'euros (348 milliards d'euros pour Israël) sur un territoire équivalent à celui de l'Irlande.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes n'a pas de partenariat formalisé avec une collectivité israélienne mais elles partagent de très nombreux intérêts : numérique, cybersécurité, énergies renouvelables, enseignement supérieur, recherche, innovation, tourisme, industrie agroalimentaire... Et plusieurs collectivités de la région (Grenoble, Le Chambon-sur-Lignon, Lyon, Saint-Étienne, Valence, Villeurbanne, etc.) ont engagé des jumelages et des coopérations avec des collectivités israéliennes.

En matière économique, la Région apporte un soutien financier à la Chambre de Commerce France-Israël-Auvergne-Rhône-Alpes qui organise chaque année une mission d'entreprises. Elle soutient aussi un événement, le *High Level Forum*, consacré aux écosystèmes internationaux d'innovation. Enfin, elle finance des échanges interuniversitaires et un dispositif de mobilité étudiante.

Très attachée au travail de mémoire, elle cofinance depuis de nombreuses années la Maison des Enfants d'Izieu et le mémorial dédié à l'histoire des Justes et des Résistants pendant la Seconde Guerre mondiale, au Chambon-sur-Lignon, un village fait Juste parmi les Nations. Dans le domaine de la culture, du patrimoine et du tourisme, le Conseil régional finance le projet franco-israélien «*Passerelles*» qui aide de jeunes danseurs amateurs. Enfin, une semaine de la gastronomie française se prépare sous l'autorité de M. Alain BERLIOZ-CURLET.

Dans la construction binaire du monde qui se dessine autour des empires américains et chinois, il reste une place essentielle pour des coopérations plus concrètes, plus humaines et plus pratiques impliquant les collectivités locales. Ce type de coopération peut contribuer à la stabilité du monde et la coopération décentralisée franco-israélienne est un atout pour défendre l'indépendance d'Israël.

M. Alain LEVY, maire-adjoint à Issy-les-Moulineaux, préside le Groupe Pays Israël de Cités Unies France. Il présente les excuses de son président, M. Roland RIES, maire de Strasbourg, retenu dans sa ville. Il salue et remercie la Région Auvergne-Rhône-Alpe, son Président M. Laurent WAUQUIEZ et ses équipes qui accueillent ces assises dans les meilleures conditions.

Il rappelle que Cités Unies France accompagne les collectivités françaises dans leurs échanges internationaux, et que le titre de ces assises, «*France-Israël : des liens en renouveau, la démocratie locale au service de l'innovation*» renvoie à des opportunités et à des enjeux importants qui seront déclinés sous forme d'ateliers thématiques.

Il forme le vœu que ces journées puissent répondre à l'attente des participants et qu'elles contribuent à la concrétisation de nouveaux projets.

M. Simon ELFASSY, maire de Yoqneam, vice-président de la Fédération des Autorités Locales d'Israël, remercie les organisateurs pour leur accueil chaleureux et présente les salutations du président M. Haim BIBAS.

Ces assises revêtent une importance particulière car elles se déroulent l'année des 70 ans de relations entre Israël et la France, deux pays qui partagent une amitié historique et des valeurs démocratiques.

En Israël, le gouvernement local est l'administration la plus importante pour la vie quotidienne de la population. Il est l'échelon pertinent pour promouvoir les entreprises et les coopérations. Les 60 partenariats locaux franco-israéliens favorisent ainsi le développement des liens culturels, éducatifs et touristiques entre les peuples.

La conférence des autorités locales sur l'innovation «*Muni-Expo*» a été lancée il y a 3 ans pour réunir des experts, des personnalités israéliennes et des intervenants du monde entier. La prochaine édition se déroulera en février 2020.

Il explique qu'il est né au Maroc et qu'il s'est installé en Israël à l'âge de 16 ans. Il est maire de Yoqneam depuis 1989, date à laquelle la ville comptait 5 000 habitants. L'unique usine d'armement a fermé dans les années 1980, générant un taux de chômage de 35 %. Le maire a su redévelopper sa ville qui compte aujourd'hui près de 25 000 habitants. Yoqneam se caractérise désormais par un système d'éducation avant-gardiste, une réelle qualité de vie, des parcs abritant environ 120 sociétés high-tech (dont 40 % de compagnies médicales) employant près de 8 000 personnes pour un chiffre d'affaires annuel de 6 milliards de dollars. Un «*parc de paix*» de 500 hectares a été créé avec les villes voisines, arabes et druzes, d'Isfiya et de Daliat el Karmel. Enfin, Yoqneam a noué 8 jumelages avec des villes situées dans 5 pays, dont 2 en France : La Garenne-Colombes et Montauban.

Des tendances inquiétantes sont observées dans le monde entier : propagation de l'antisémitisme, xénophobie, violences envers les communautés. Il convient de lutter contre ces phénomènes et de les condamner. Lors de la dernière conférence des autorités locales en Israël, une coalition mondiale de maires a été constituée pour combattre ces fléaux. M. Simon ELFASSY invite les participants à rejoindre cette coalition.

Il conclut en saluant les membres de la délégation israélienne qui l'accompagnent.

S.E. Mme Aliza BIN-NOUN, Ambassadrice d'Israël en France, remercie les organisateurs : la Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'équipe de Cités Unies France et le Président de son groupe Israël, M. Alain LEVY ainsi que la Fédération des Autorités Locales d'Israël et les services de l'Ambassade d'Israël en France.

2019 célèbre les 70 ans de relations diplomatiques entre la France et Israël. La relation privilégiée entre les deux États passe par les collectivités territoriales car les villes, les régions, les départements et tous les élus locaux font vivre et alimentent la coopération franco-israélienne. Les jumelages ont évolué vers des coopérations décentralisées qui impliquent de nouveaux partenaires comme les Chambres de Commerce et d'Industrie. La coopération décentralisée représente ainsi un socle solide qui dépasse les relations diplomatiques, fait connaître la richesse et la diversité des sociétés civiles.

Les assises constituent une plateforme centrale pour développer des projets. Elles apportent une densité humaine supplémentaire aux relations très riches qui existent entre les universités, les établissements de recherche, les hôpitaux, les acteurs culturels...

Elle revient sur la saison croisée France-Israël qui a permis de partager pendant 6 mois une riche intensité dans des domaines aussi variés que la culture, la science, la technologie, l'innovation.

Israël est la deuxième destination pour les volontaires français effectuant un service civique. De plus en plus de jeunes Français se rendent ainsi en Israël et rencontrent des jeunes Israéliens. Des milliers de touristes français sont venus en Israël à l'occasion de l'Eurovision. Et ce malgré une situation sécuritaire préoccupante, les 700 roquettes envoyées depuis Gaza et des moments de haute tension.

Ces périls ne sont pas isolés et remettent en question Israël en tant qu'État nation du peuple juif. Ils traduisent un antisémitisme qui n'est pas cantonné au Moyen-Orient et qui sévit même en France. Aussi est-il important de le combattre partout et par tous les moyens. Chacun à son niveau peut et doit participer à ce combat en éduquant et en transmettant car c'est l'enseignement qui viendra à bout de l'antisémitisme, lequel n'est autre qu'ignorance et obscurantisme.

S.E. Mme Aliza BIN-NOUN conclut en remerciant vivement le président de la Région Auvergne-Rhône-Alpe, M. Laurent WAUQUIEZ pour tous les efforts qu'il déploie contre l'antisémitisme et en faveur du devoir de mémoire.

S.E. Mme Christine MORO, Ambassadeur pour l'Action extérieure des Collectivités territoriales au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères, explique que le ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères accompagne les collectivités françaises via des appels à projets triennaux, annuels et thématiques. Et en soutenant l'organisation des présentes assises.

La coopération décentralisée doit être encouragée car elle contribue à renforcer l'amitié entre les peuples, à la concrétiser sur le terrain, à lutter contre l'antisémitisme et la xénophobie.

94 collectivités françaises et 67 collectivités israéliennes sont engagées dans des jumelages et des coopérations qui concernent une variété de sujets : la culture, le patrimoine, la gestion de l'eau, les échanges universitaires, les smart-cities, l'innovation, la recherche ou encore la francophonie, la communauté francophone en Israël comptant plus de 500 000 personnes.

Leurs projets se fondent sur le respect, la réciprocité et l'échange. Ils permettent aux collectivités de rechercher ensemble les meilleures réponses aux besoins d'aujourd'hui, notamment dans des domaines techniques ou économiques. Par ailleurs, les universités travaillent avec les collectivités pour accroître les échanges d'étudiants. Elle félicite l'Ambassade d'Israël qui a mis en place un

programme de service civique avec l'appui de France Volontaire et de l'Israeli Volunteer Association.

La saison croisée France-Israël s'est ouverte en juin 2018 en présence du Président de la République, M. Emmanuel MACRON, et du Premier ministre d'Israël, M. Benyamin NETANYAHOU. Elle était centrée sur l'innovation et la jeunesse, avec une programmation pluridisciplinaire axée sur la création contemporaine, les industries culturelles, l'économie numérique, la coopération universitaire et francophone.

Ces 4^{es} assises tombent à point nommé. Elles vont permettre de travailler sur des sujets qui figurent sur la feuille de route des autorités gouvernementales et qui contribuent à approfondir la relation bilatérale par des partenariats concrets et la participation des populations.

M. Joël MERGUI, président du Consistoire Central Israélite de France, se souvient des 7 villes des Hauts-de-Seine qui étaient jumelées avec des villes israéliennes lorsqu'il présidait la communauté juive de ce département. En 2003, il créait le forum franco-israélien d'amitié, de jumelage et de coopération et s'employait à relancer le groupe France-Israël de Cités Unies France. C'est dans ce contexte qu'il a co-organisé les premières assises de la coopération décentralisée franco-israélienne en faisant venir à Paris 34 maires israéliens et les représentants d'une centaine de collectivités locales françaises. En retour, 70 maires français se sont rendus plus tard en Israël et ont été reçus par M. Ariel SHARON. C'est également à l'issue de ce forum que la fondation France-Israël a été créée.

La situation de 2003 et la situation actuelle se caractérisent toutes les 2 par un fort antisémitisme. Les jumelages avaient contribué, à l'époque, à ce que les villes françaises engagées dans des accords de coopération aient une meilleure compréhension d'Israël. En recevant des jeunes, des étudiants, des services municipaux israéliens, les villes françaises se sont rendu compte qu'elles partageaient une même histoire, qu'elles appartenaient à deux démocraties qui se ressemblaient, avec les mêmes préoccupations. Aujourd'hui, l'antisémitisme a pris un nouveau visage : l'antisionisme.

Il regrette qu'Israël ne soit pas membre de l'Organisation Internationale de la Francophonie et se souvient qu'il avait œuvré pour que 3 villes israéliennes (Tel-Aviv, Eilat, et Netanya) puissent adhérer à l'association francophone «AFICOD».

Il est très heureux de retrouver à Lyon des participants qui avaient assisté aux 1^{res} assises en 2003, et célèbre ces retrouvailles en offrant des lithographies.

INTRODUCTION SUR L'ORGANISATION TERRITORIALE EN FRANCE ET EN ISRAËL

Mme Geneviève SEVRIN, directrice générale de Cités Unies France, explique que la France présente un entrecroisement de collectivités (départements, régions, métropoles, intercommunalités, etc.), en raison de logiques historiques et réglementaires. L'objectif des réglementations successives a été de chercher à harmoniser les structures administratives locales pour supprimer les doubles compétences et rendre l'action de l'État plus efficace.

L'acte 1 de la décentralisation (lois « Defferre » du 2 mars 1982, du 7 janvier et du 22 juillet 1983) a introduit 3 grands principes :

- l'absence de tutelle d'une collectivité sur une autre et la suppression de la tutelle du préfet;
- le maintien des structures existantes avec l'élection de l'autorité exécutive du Conseil général et la consécration de la Région comme collectivité territoriale de plein exercice;
- la compensation financière des transferts de compétences de l'État vers les collectivités territoriales.

Il est complété par la loi du 26 janvier 1984 créant la fonction publique territoriale.

L'acte 2 de la décentralisation (loi de 1992 portant sur l'Administration Territoriale de la République) formalise les compétences des collectivités, crée de nouvelles intercommunalités tout en renforçant leurs compétences et fait apparaître pour la première fois la notion de coopération décentralisée.

L'acte 3 de la décentralisation (lois de 2014 et 2015) crée des métropoles de plein exercice dotées de compétences renforcées, notamment dans le domaine économique. Il institue des Conférences Territoriales de l'Action Publique et crée 13 grandes régions issues de fusions et constituant des pôles économiques importants. Enfin, la loi NOTRe de 2015 renforce les compétences des collectivités et le rôle des intercommunalités.

Mme Shiri STEINHARDT SELA, directrice des Relations internationales de la Fédération des Autorités Locales d'Israël, rappelle que cette organisation réunit l'ensemble des collectivités locales israéliennes et qu'elle dispose d'un rôle consultatif et exécutif.

Israël compte 4 types de collectivités : la ville, le conseil municipal, le conseil régional et le conseil régional industriel. L'État d'Israël est ainsi composé de 120 collectivités locales juives, 58 arabes, 19 druzes et 9 bédouines. Elles dépendent des réglementations édictées par le ministère de l'Intérieur et doivent rapporter à l'ensemble des administrations chargées des sujets qui touchent au quotidien des citoyens comme le bien-être social, l'éducation, le travail, etc.

Les élus locaux sont élus pour 5 ans alors que les élections centrales (exécutif) se tiennent tous les 4 ans. Les collectivités doivent donc faire en sorte que les projets nationaux se poursuivent au niveau local en dépit des changements de pouvoir central.

Les élus locaux chargés des questions de sécurité sont en lien constant avec la Knesset. Les collectivités jouent par ailleurs un rôle de premier ordre en matière d'éducation afin d'harmoniser le niveau entre les régions. Toutefois, elles doivent faire face aux transferts de pouvoir sans allocation de budget supplémentaire. Par exemple, elles doivent financer les activités proposées pendant les grandes vacances aux enfants des classes défavorisées. Elle souligne qu'il existe un fossé entre les collectivités territoriales périphériques et celles situées dans le centre du pays.

TABLE RONDE SUR L'ÉTAT ACTUEL ET LES PERSPECTIVES DE LA COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE FRANCO-ISRAÉLIENNE

M. Rudy SALLES, maire-adjoint à Nice rappelle que la coopération décentralisée franco-israélienne est liée à un fort lien d'amitié entre les deux pays. Elle s'exprime à travers le réseau des villes euro-méditerranéennes présidé par la Ville de Nice, qui réunit des villes arabes et israéliennes autour de sujets comme le traitement des déchets ou celui des eaux usées. Les nouvelles technologies constituent également un sujet commun, Nice étant la 13^e smart-city au monde et Israël étant la startup-nation de référence.

M. Gavriel NAAMAN, maire de Shlomi, souligne que l'amitié est un moteur de la coopération. Ces liens doivent être renforcés et ces journées d'échange en sont l'occasion.

M. Jean-Louis TESTUD, maire-adjoint à Suresnes, rappelle que les jumelages ont été créés à l'initiative du Général de Gaulle et du Chancelier Adenauer pour créer des liens de coopération entre la France et l'Allemagne. Cela a permis de faire avancer la construction européenne. Aujourd'hui, les savoir-faire et les partenariats internationaux contribuent au développement des villes.

M. Rahamim MALUL, maire de Rehovot, reconnaît que l'image d'Israël peut être négative. Le seul échelon pertinent pour combattre cette image est les villes, via les jumelages. Les villes appuient des échanges d'expériences, d'étudiants, de professionnels. Il faut donc investir en faveur de ces coopérations et signer de nouveaux accords de jumelages tout en faisant vivre les accords existants.

Pour **M. Jean-Louis TESTUD**, la coopération décentralisée pose le problème de l'autonomie financière. Les gouvernements sont favorables aux transferts sans donner de moyens financiers aux collectivités. Les élus locaux doivent faire preuve de beaucoup de créativité pour mettre en place des partenariats peu coûteux, efficaces, pérennes et enrichissants.

M. Gavriel NAAMAN affirme que la jeunesse est au cœur des préoccupations des collectivités. Pour retenir les jeunes et en attirer d'autres, elles cherchent à développer les villes et l'attractivité des territoires, à investir dans des parcs industriels et des infrastructures. L'éducation, l'emploi, les subventions pour obtenir des terres sont essentiels.

M. Rudy SALLES précise que l'une des préoccupations économiques est le tourisme. La coopération technique peut être utilisée pour créer des aménagements urbains, ouvrir des lignes aériennes et augmenter la fréquentation des territoires.

M. Rahamim MALUL explique que le tourisme en Israël est principalement religieux. Il souligne l'importance des échanges scientifiques et universitaires et appelle à développer de nouvelles coopérations dans des domaines comme l'agriculture et la médecine.

Interrogé sur l'importance de la ressource en eau, **M. Rudy SALLES** répond que Nice n'est pas touchée par une éventuelle pénurie car elle est alimentée par les Alpes. Les villes euro-méditerranéennes qui rencontrent ces problèmes sont très intéressées par les solutions israéliennes, que ce soit pour

l'approvisionnement en eau potable ou l'irrigation au goutte-à-goutte. Il élargit son propos en évoquant les compétences israéliennes dans les domaines de l'énergie et de la sécurité.

Enfin, **M. Jean-Louis TESTUD** parle de la gastronomie israélienne qui s'est ouverte aux cultures étrangères. La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur participe par exemple au salon «So French So Food». Enfin, il déplore qu'un pays comptant autant de ressortissants francophones ne soit pas intégré à la francophonie.

M. Meyer HABIB, député de la 8^e circonscription des Français établis hors de France, conclut en rappelant que 150 000 Français résident aujourd'hui en Israël. La France a été l'un des premiers pays à reconnaître l'État d'Israël lors de sa création et à l'aider militairement. D'anciens résistants firent partie de l'armée de défense d'Israël (Tsahal) en 1948. Et la France a historiquement soutenu l'émancipation des Juifs de France.

Israël est en pointe sur les questions de développement durable. Il a su reflourir le désert et partage ses technologies vertes avec le monde entier. Israël est la startup-nation de référence et possède une réelle avance dans le numérique et l'aménagement urbain.

Éducation, culture, promotion des échanges scolaires... Autant de domaines pour lesquels la coopération décentralisée est la meilleure réponse à l'antisémitisme et à l'antisionisme.

INTERVENTION DE M. LAURENT WAUQUIEZ, PRÉSIDENT DE LA RÉGION AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

M. Laurent WAUQUIEZ, président de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, exprime sa joie de recevoir les 4^e assises de la coopération décentralisée franco-israélienne. C'est un honneur et une fierté, pour lui et la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

De nombreuses collectivités locales d'Auvergne-Rhône-Alpes sont investies dans des relations avec Israël : Grenoble, Lyon, Saint-Étienne, Valence, Villeurbanne, Le Chambon-sur-Lignon... De plus, 350 entreprises de la région exportent en direction d'Israël pour plus de 3 000 millions d'euros, dans des secteurs variés concernant aussi bien l'industrie que les startups. De même, plusieurs entreprises israéliennes sont présentes dans la région, comme Châteaux d'Eau ou Allibert Sanitaire. La Chambre France-Israël contribue au renforcement de ces échanges commerciaux. Les échanges universitaires sont importants et la Région finance un dispositif de mobilité d'étudiants en Israël. Et sur le plan culturel, la Région a financé un projet porté par le centre de chorégraphie national de Rillieux-la-Pape.

Les partenariats entre la France et Israël sont toutefois très spéciaux. En France, l'actualité d'Israël se focalise sur les questions politiques ou de sécurité. Ces assises permettent d'élargir cette approche caricaturale et d'aborder d'autres champs (universités, startups, entreprises) qui constituent des domaines d'excellence injustement méconnus. De même, Israël a su s'émanciper et se saisir depuis longtemps des problématiques environnementales. Sa gestion de l'eau et de l'espace, sa capacité à penser les villes, l'aménagement du territoire, sa médecine sont de réelles sources d'inspiration.

Il évoque avec émotion l'un des moments les plus difficiles de sa vie. Il rappelle qu'au Chambon-sur-Lignon, les 3 000 habitants ont organisé l'accueil et le sauvetage de 1 000 enfants juifs. C'est une des très rares communes européennes qui a été reconnue Juste parmi les Nations. Lors d'une cérémonie en hommage à ces Justes, en présence d'un représentant de l'Ambassade d'Israël, des manifestants sont venus injurier Israël, cet État construit sur les décombres de la Shoah pour sauver les familles juives persécutées et offrir un lieu de protection pour toute personne juive. Face à cette manifestation, M. Laurent WAUQUIEZ a éprouvé un sentiment de profonde honte.

Ce type de manifestation insupportable a été rendu possible par une forme d'antisémitisme entretenue par des pulsions extrémistes nourries par l'intégrisme islamiste, qui aboutit à assimiler la haine des Juifs, la haine contre Israël et la négation du droit à l'existence d'Israël.

Partageant la conviction que la coopération entre France et Israël est nécessaire, les participants témoignent un profond respect pour cette nation jeune et l'action des collectivités locales qui donnent une autre image d'Israël. C'est une même et unique façon de combattre l'antisémitisme. Le combat contre l'antisémitisme ne doit plus accepter aucune lâcheté, aucun recul, aucun aveulement, aucune tolérance. En tant que président de l'Association Internationale des Régions Francophones, il souhaite s'engager pour aider Israël à intégrer l'Organisation Internationale de la Francophonie.

Défendre Israël, c'est défendre une nation qui mérite le respect des autres nations. Combattre l'antisémitisme, c'est préserver ce qu'il peut rester de meilleur dans l'Histoire de la République française.

Il conclut en récitant un psaume du prophète Isaïe «*Paix à celui qui est proche et paix à celui qui loin.*» Paix à celui qui est proche dont la famille juive a choisi de vivre, de grandir, et de faire le choix de la France, paix à celui qui est loin, à ces familles juives qui ont bâti la nation d'Israël.

ATELIER N°1 - ÉCONOMIE

Réunissant une cinquantaine de participants, l'atelier « Economie » est co-présidé par **Mme Annabel ANDRE-LAURENT**, vice-présidente de la Région Auvergne-Rhône-Alpes déléguée à l'Economie et aux Entreprises et par **M. Simon ELFASSY**, maire de Yoqneam et vice-président de la Fédération des Autorités Locales d'Israël. Il est animé par **M. Pierre CHAPSAL**, directeur associé du cabinet Horizon Public Conseils et maître de conférences associé à l'université Jean Moulin Lyon 3.

Mme Annabel ANDRE-LAURENT explique que les régions françaises sont chefs de file pour le développement économique. De ce point de vue, la Région Auvergne-Rhône-Alpes se classe dans le Top 5 des régions au niveau européen, avec une superficie équivalente à celle de la Suisse et un PIB équivalent à celui du Portugal ou du Danemark. Elle est aussi la 1^{re} région industrielle française en termes d'innovation, avec un ensemble de pôles de compétitivité et de clusters exemplaires dans les domaines de la sous-traitance industrielle, de la santé, des transports, du BTP, du numérique, de l'énergie, de l'agriculture et l'agroalimentaire ou encore du sport, du tourisme et de la montagne. Et plus de dix millions d'euros sont attribués chaque année par la Région pour accompagner les entreprises à l'international.

M. Simon ELFASSY rappelle qu'Israël est un pays jeune, en cours de spécialisation dans de nombreux domaines. C'est un leader reconnu dans les secteurs de l'agriculture et de la gestion de l'eau. Développant une vision à long terme, Israël a fortement développé son système éducatif avec un focus sur le high-tech et les start-ups. L'exemple de Yoqneam illustre parfaitement cette stratégie.

Fondée en 1950, Yoqneam avait un objectif : fournir du travail à tous. Après avoir traversé une période de crise, la Ville s'est concentrée sur le renforcement de son système éducatif et le développement des nouvelles technologies. L'idée était de créer un bassin d'emplois dans le Nord du pays autour des industries high-tech et de mettre en place des partenariats au niveau régional et national. C'est ainsi que Yoqneam est devenue un leader dans le domaine des hautes technologies.

M. Jean-Claude DARDELET, vice-président délégué aux Affaires européennes, aux Partenariats économiques internationaux et aux Villes jumelles de Toulouse Métropole, remercie Cités Unies France d'avoir introduit la dimension économique qui était absente des assises précédentes. Il présente ensuite la métropole de Toulouse, forte d'une population de 750 000 habitants et d'un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Les liens humains et sociaux sont au cœur de l'action des collectivités et des coopérations internationales car ils créent des liens structurants et durables.

Mme Céline BOUHEY-KLAPISZ, conseillère pour les Affaires internationales du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) présente la mission satellitaire Venus, la première coopération franco-israélienne dans le domaine spatial. Après un accord signé en 2005, le satellite a été lancé en 2017. Il étudie les conséquences du changement climatique sur le couvert végétal. Cette coopération franco-israélienne se concrétise par la fabrication conjointe

du satellite : le radiomètre est produit en France tandis que le propulseur électrique a été conçu par des partenaires israéliens. Le CNES participe par ailleurs à l'animation du territoire toulousain, par exemple en organisant des expositions ou des activités dans les établissements d'enseignement.

Mme Anne WYART, responsable du service Innovation et Compétitivité à la Métropole de Lyon, explique que celle-ci compte 1,4 million d'habitants et 59 communes. Elle encourage l'innovation en soutenant par exemple les entreprises et start-ups du numérique. L'innovation réside non seulement dans l'expertise mais également dans le décloisonnement et la transversalité. Le « *Totem* », ouvert en avril 2019, accueille plus de 40 start-up. Le brassage d'acteurs différents est crucial pour assurer un développement innovant.

M. Tal EL AL, maire-adjoint de Beer Sheva, explique que sa municipalité est située dans le désert du Negev, au sud d'Israël. Il décrit Beer Sheva comme « *une ville qui a faim* », qui souhaite grandir et réussir. La population jeune, le développement d'une zone high-tech et le rayonnement de l'Université Ben Gourion témoignent de son dynamisme. La métropole compte aujourd'hui plus d'un million d'habitants alors qu'elle a été fondée il y a seulement 71 ans. L'Université Ben Gourion est en pointe dans le traitement des eaux et le dessalement, l'agriculture du désert et la génétique. Toutefois, les nouvelles technologies sont un secteur volatile et risqué, et il convient de ne pas négliger l'importance des entreprises locales qui assurent une base économique stable. Les collectivités locales ont un rôle d'apaisement face à la vitesse à laquelle le monde évolue. Face aux dynamiques des nouvelles technologies, elles doivent elles aussi s'adapter et se libérer de leur lenteur bureaucratique.

M. Eliav BLIZOWSKI, directeur des Relations internationales et du Développement économique de la Ville de Tel-Aviv-Yafo, souligne que l'interaction entre les habitants et les PME dans l'espace urbain constitue un point important. Sa ville concentre un grand nombre d'activités économiques et culturelles d'Israël. C'est une ville innovante, connue sous le nom de « *Start-up City* », au cœur de la start-up nation. Elle abrite 1700 start-ups et un grand nombre de centres de recherche. Son ratio nombre de start-ups/ nombre d'habitants tient la première place mondiale.

La high-tech israélienne représente 8 % à 10 % du marché, le défi étant que ce chiffre puisse s'accroître et s'étendre. Il faut également intégrer que l'influence du phénomène high-tech accroît les fossés d'une société. À Tel-Aviv-Yafo, l'innovation est invitée à créer des solutions pour répondre aux défis sociaux, réduire les fossés et créer une communauté prospère. La Ville a reçu le 1^{er} Prix de l'Innovation de Barcelone. Non pas grâce à sa pure excellence technique, mais grâce à une technologie qui affine le lien entre la municipalité et les individus.

Mme Zohar NOVMARK, maire-adjoint de Holon, s'interroge sur le caractère réellement opérationnel de la coopération décentralisée franco-israélienne. Elle attend les éléments concrets qui seront exposés lors de la Déclaration finale.

M. Élie DAHAN, directeur du FabLab400, pose la question de l'intégration des jeunes en difficulté dans les dynamiques de développement économique. Les panélistes soulignent l'importance de l'inclusion face à l'augmentation de la population mondiale qui a été multipliée par 3 en quelques décennies. Le monde moderne est paradoxal : les êtres humains n'ont jamais été aussi connectés et en même temps isolés.

M. BLIZOWSKY évoque les 60 000 migrants qui habitent dans les quartiers défavorisés de Tel-Aviv. Afin de les former et pour favoriser leur intégration, la Ville a créé une école, Bialik Rogozin, qui organise des cours et des activités spécifiques à leurs besoins. Le documentaire « No more strangers » qui leur est consacré a gagné le 1^{er} prix du film documentaire aux États-Unis. Il rappelle qu'une société se mesure à la façon dont elle traite les plus faibles.

M. Tal ELAL complète cette vision en rappelant que la high-tech n'est rien sans l'humain ni la capacité de chacun à être relié à l'autre. Elle n'est qu'un moyen et non une finalité. C'est à l'humanité de décider comment s'en servir.

En conclusion de cet atelier où les exemples d'opérations exemplaires en termes d'innovation et de développement économique ont été enrichis par une vision humaniste, **M. Simon ELFASSY** a rappelé que tout commence par l'éducation et qu'il est crucial de donner aux jeunes un cadre qui leur permet de se former et de s'intégrer dans la société. L'éducation, la formation et la transmission permettent de donner du sens au développement économique.

Les participants de l'atelier quittent l'Hôtel de Région et visitent le Campus Région du Numérique, un lieu de formation et d'échanges qui fonde un écosystème. Depuis 2017, il accueille à Lyon Confluence 17 formations innovantes, 3 acteurs essentiels du numérique et plus de 800 apprenants, favorisant ainsi l'animation et le partage des savoir-faire.

Ils visitent ensuite ORAPI GROUP, le leader français de produits d'hygiène professionnelle et de process industriel qui est membre d'Axelera, le pôle de compétitivité dédié à la filière chimie-environnement. L'entreprise est localisée dans le Parc Industriel de la Plaine de l'Ain (PIPA) qui accueille 172 entreprises et plus de 7230 emplois dans les domaines de l'industrie, de la logistique, du bâtiment, de l'agroalimentaire et des services. Les sociétés du PIPA concilient activité industrielle et responsabilité sociétale et environnementale.

ATELIER N° 2 – ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'atelier « Éducation et Jeunesse » réunit une trentaine de personnes comprenant des élus, des cadres administratifs, des responsables associatifs et des professionnels du secteur de l'éducation. Il est co-présidé par **M. Alain LEVY**, maire-adjoint aux Relations internationales d'Issy-les-Moulineaux et **Mme Lizy DELARICHA**, maire de Ganei Tikva. **Mme Geneviève SEVRIN**, directrice générale de Cités Unies France, en assure l'animation.

Mme Lizy DELARICHA, maire de Ganei Tikva, explique que les collectivités israéliennes ont en charge les enfants et les adolescents, de la naissance jusqu'à 18 ans, âge du service militaire. Le système éducatif repose sur le principe de spécialisation. Chaque école possède sa spécialité (arts, sciences, yoga, etc.) et les parents peuvent choisir d'inscrire leur enfant en fonction de cette spécialité. Ganei Tikva s'est dotée d'une cité de l'éducation innovante où chaque pièce est différente. Les enfants peuvent apprendre de différentes manières : en étant assis par terre, en constituant des cercles de parole, en créant des groupes d'apprentissage, en utilisant des ordinateurs.

Des tables rondes et des cercles de discussion sont régulièrement organisés pour assurer le lien entre les élèves, les enseignants et les parents. Il existe aussi des écoles pour les parents. Enfin, elle présente le principe d'autonomie éducative dont disposent les collectivités israéliennes. Ganei Tikva a choisi le thème de la ville saine (sport, méditation, santé, etc.) et l'apprentissage des langues étrangères avec des enseignements en anglais.

M. Alain LEVY, maire-adjoint aux Relations internationales d'Issy-les-Moulineaux, précise que son jumelage avec la ville de Nahariya en Galilée date de 1994 et que l'éducation est le 1^{er} budget de sa commune (25 % du budget).

Les relations internationales d'Issy-les-Moulineaux sont centrées sur la jeunesse : sur les 14 partenariats internationaux engagés, 10 contiennent des échanges de jeunes et 300 jeunes sont concernés chaque année. Ils favorisent leur autonomie, le développement de leur conscience professionnelle, le sentiment de citoyenneté internationale, l'appropriation d'un savoir-vivre et du vivre ensemble, la transmission d'histoires et de mémoires.

Mme Ruth GOOR, responsable des Services sociaux et **Mme Miriam TAMAR BARON**, directrice de l'Immigration à la Ville de Netanya indiquent que le système éducatif israélien doit aussi relever des défis sociaux, d'intégration et d'immigration. Israël accueille en effet des Juifs du monde entier, qui ont des histoires et des cultures totalement hétérogènes. C'est pourquoi la Ville de Netanya a mis en place un programme d'accompagnement des familles de migrants avec des cours de langue, en inventant des modes innovants pour intéresser les enfants (cours de coiffure, hackathons, etc.).

M. Ephraïm Fino EDERY, délégué général en France du Keren Kayemet Lelsrael, présente le volet éducatif de son organisation qui repose sur la devise définie il y a une vingtaine d'années par un ministre de l'Éducation nationale israélienne : « *Le droit au respect et le devoir de respecter* ». Des actions concrètes sont ainsi mises en œuvre, comme le nettoyage des plages, des forêts et des parcs nationaux par les écoliers, la célébration de la Fête de l'arbre depuis le XII^e siècle ou la création de jardins communautaires. Il rappelle qu'Israël a planté plusieurs dizaines de millions d'arbres.

M. Gavriel NAAMAN, maire de Shlomi, présente la stratégie nationale et locale israélienne en faveur de la jeunesse. L'objectif initial était de former des jeunes en vue d'exercer un métier. Aujourd'hui, le parcours est beaucoup plus long, avec un accès à l'université qui garantit un socle de formation pour toute la vie et la capacité à créer des cellules familiales autonomes. L'accent est mis sur le développement personnel et sur l'utilisation des technologies.

Mme Bernadette GAUTIER, élue à Épinay-sur-Seine, interroge le panel sur l'existence d'écoles Montessori en Israël. Un participant aux assises lui confirme qu'il en existe.

Mme Adra EL HARTI, conseillère municipale chargée du Jumelage et des Relations internationales de Charenton-le-Pont, explique que sa Ville a créé un passeport qui sert de passerelle vers les populations les plus défavorisées (400 jeunes en sont équipés). Le décrochage scolaire est un problème sérieux et elle est très curieuse de connaître les solutions mises en place du côté israélien.

Dans le domaine du sport, **M. Ilan GAZIT**, maire-adjoint de Holon, explique que les enfants sont formés afin de soutenir leurs camarades. Le sport est un formidable vecteur pour apprendre la solidarité, la responsabilité personnelle et l'engagement collectif.

M. Gavriel NAAMAN, maire de Shlomi, souligne que les écoles n'ont pas le budget pour encadrer le décrochage scolaire. Il est donc impératif de repérer et de cibler les élèves qui doivent être aidés.

Mme Miriam TAMAR BARON, directrice de l'Immigration à la Ville de Netanya, précise que pour lutter contre le décrochage scolaire, sa ville a mis en place des groupes restreints de 2-3 élèves.

M. Ephraïm Fino EDERY explique que son organisation est partenaire de Nazareth. Dans cette ville, le maire s'est rendu compte que seulement 22 % de la population réussissait au baccalauréat. Pour parvenir à son objectif de 70 % de réussite, il a transformé un bâtiment en lieu d'accueil et a engagé des enseignants pour créer des « maisons de l'excellence ». Tous les élèves sont acceptés. L'objectif a été atteint : Nazareth a atteint un taux de réussite au bac de 78 % en une année.

M. Stéphane BOMERIN, fonctionnaire au ministère de la Jeunesse et de l'Éducation nationale, explique que des programmes sont menés dans le champ de l'éducation non formelle (service civique à l'international, programme Erasmus +, corps européens de solidarité, etc.). Un tiers des chantiers internationaux concernent le développement durable.

M. Martial GUÉRIN, chargé de mission pour la coopération universitaire à l'Ambassade de France en Israël, précise que 300 000 jeunes Français ont réalisé des missions de service civique depuis 2010. Israël est la 2^e destination après l'Allemagne. Une centaine de jeunes Français y effectuent actuellement un volontariat.

M. Erick AOUIZERATE, conseiller municipal de Bordeaux, indique que sa Ville a mis en place des initiatives de partages de livres, comme les bibliothèques de rue en Israël. Il existe aussi des jardins partagés et les habitants peuvent mettre en commun des produits alimentaires.

Mme Miriam TAMAR BARON rappelle qu'à Netanya, des liens intergénérationnels se créent pendant les heures de cours avec des jeunes qui aident d'autres élèves à apprendre l'hébreu.

Cet atelier a mis en lumière l'importance de l'éveil et de l'écoute des jeunes pour les former afin d'obtenir un travail stable et pérenne. La lutte contre le décrochage scolaire, la prise en charge des migrants, l'enseignement des langues, la solidarité intergénérationnelle, l'accueil en famille volontaire, la pratique inclusive du sport, sont autant d'initiatives qui favorisent l'intégration et le vivre ensemble. La vie associative et le bénévolat donnent aux jeunes l'opportunité de devenir des citoyens actifs.

En conclusion, les participants suggèrent que les JO 2024 soient l'occasion de faire émerger des projets communs via le groupe Israël de Cités Unies France et les comités olympiques pour mobiliser la jeunesse franco-israélienne.

Ils quittent l'Hôtel de Région et se rendent au Campus Rochoix (Lyon) qui regroupe 3 centres de formation d'apprentis : les Compagnons du Tour de France, la SEPR et l'AFPIA (métiers du bois). Installés sur un ancien site industriel réhabilité, ces établissements sont très ouverts aux échanges internationaux et considèrent le voyage comme une partie intégrante du parcours de formation. Puis ils découvrent le programme des Jeunes Ambassadeurs : depuis 1999, plus de 2300 étudiants étrangers venus étudier dans la région ont été parrainés par des décideurs économiques. Ils forment aujourd'hui un réseau international de promotion de la Région Auvergne-Rhône-Alpes.

ATELIER N° 3 – EAU ET ÉNERGIE

L'atelier « Énergie et Eau » est co-présidé par **M. Zohar NOYMARK**, maire-adjoint de Holon et par **M. Laurent HENART**, maire de Nancy. Il est animé par **M. Jean-Michel BERLEMONT**, maire-adjoint de la ville de Nancy délégué aux Relations internationales, européennes et transfrontalières.

M. Zohar NOYMARK, rappelle que l'eau est un des éléments les plus importants de la vie : 2/3 de la planète sont recouverts d'eau, 93 % de l'eau n'est pas potable et le changement climatique amplifie le risque de pénurie. Israël a décidé de mettre en œuvre tous les moyens pour se préparer à ce risque, principalement en utilisant les techniques de dessalement de l'eau de mer et de retraitement des eaux usagées. 80 % de l'eau potable provient ainsi du dessalement de l'eau de mer.

Avant le développement de ces techniques, l'approvisionnement venait principalement du lac de Tibériade, au nord du pays. Aujourd'hui, l'approvisionnement provient du sud où sont implantées les usines de dessalement. Grâce à ces techniques et contrairement à ses voisins, le pays n'a pas besoin de recourir au rationnement. Israël investit 57 milliards de dollars par an pour la gestion de son eau.

Plusieurs technologies développées par la société Mei Shikma sont présentées. « Aquarius spectrum » repère les fuites grâce à des ondes sonores. « Utilities » les détecte en utilisant des capteurs mobiles. « Blue eye » permet de mieux contrôler la qualité : des capteurs placés à des points stratégiques dans les canalisations analysent différents paramètres, dont le risque de pollution. Ce type de technologie peut aussi détecter des tentatives d'attaques terroristes via l'injection de produits chimiques ou biologiques.

Pour **M. Laurent HENART**, il est nécessaire de prendre en compte la transition écologique dans les politiques locales. La ville de Nancy s'est fixée de nouveaux objectifs à horizon 2030. Pour les trois prochaines années, 90 nouvelles propositions ont été émises, dont 1/3 par les habitants.

Concernant l'eau, l'enjeu est triple. Il faut sécuriser l'approvisionnement car 100 % de l'alimentation est assuré par la Moselle. L'objectif est d'approvisionner la ville avec une autre rivière, la Meurthe, ce qui nécessite de développer des installations avec un très haut niveau de filtrage car les bords de ce cours d'eau abritent des sites industriels chimiques. Le deuxième enjeu est de réduire les consommations en impliquant les habitants. Enfin, il faut engager une politique de désimperméabilisation des sols pour limiter les inondations.

La collectivité s'est fixée 3 objectifs énergétiques : la diminution des consommations de 25 % d'ici à 2030 par rapport au niveau de 2010 (dont 30 % pour les bâtiments publics) ; la diversification des sources d'énergie avec le développement de l'énergie solaire (production et cadastre solaire) ; le développement des réseaux de chaleur et de la biomasse (notamment les déchets de sylviculture) pour alimenter 1/3 des logements d'ici à 2030. La collectivité mène également une réflexion pour produire de l'hydrogène qui serait utilisé dans les transports publics et individuels.

Enfin, Nancy a lancé un vaste programme de défense de la biodiversité et souhaite développer les partenariats avec Israël sur les questions de la transition alimentaire en développant notamment les BioTech et la FoodTech.

Mme Martine OUKNINE, maire-adjointe de Nice Métropole, estime que la France doit s'inspirer de l'expérience d'Israël dans le domaine de l'eau car le réchauffement climatique pousse la France à mieux prendre en compte cette question. Pour sa part, Nice Métropole (1300 km², 49 communes et 500 000 habitants) met en œuvre une politique autour de 3 axes : proposer aux habitants une eau sans produit chimique ; organiser un réseau d'énergie chaud, froid et électrique utilisant les technologies des villes intelligentes ; investir massivement dans l'innovation et les technologies vertes.

Les élus anticipent les besoins (projet Ecovallée, remontée des eaux salées ou extension du réseau vers Monaco) et souhaitent sécuriser l'approvisionnement sur le long terme. La Métropole a opté pour une gestion en régie et lutte activement contre les fuites. Elle vise une économie de 1,2 million de m³ grâce à l'installation de nouveaux compteurs chez les particuliers.

Enfin, elle présente le projet Aquavor qui consiste à simuler les conséquences de l'action humaine sur l'eau, d'anticiper et de prévenir les risques liés à la pollution, aux inondations, aux sécheresses ou aux forages sauvages.

M. Natan LIVIEV, Maire-adjoint de la ville de HADERA, a expliqué que sa commune est située près de la mer et que son usine de dessalement constitue une des clés pour le futur. La Ville compte aussi une centrale fonctionnant au gaz naturel et qui fournit environ 25% de la production d'électricité nationale.

Mme Véronique HEIM, directrice des Études et Prospectives du syndicat des eaux d'Île-de-France, explique que son syndicat fournit de l'eau à 40 % de la population de la Région Île-de-France, soit environ 4,9 millions d'habitants répartis sur 150 communes. Il gère un réseau de 8600 km et 3 usines situées sur la Seine, la Marne et l'Oise. Mais ces ressources sont superficielles et très sensibles à la pollution. Le syndicat propose un plan climat eau qui s'inscrit dans le programme de l'ONU 2030. Il souhaite réduire les besoins énergétiques de 6 % d'ici à 2020, investir dans l'énergie solaire, baisser la production de gaz à effet de serre de 35 % et préserver les ressources tout en augmentant la productivité. Le projet phare est d'améliorer la qualité pour offrir une eau sans calcaire, ni chlore ni micropolluant en s'inspirant de la technologie d'Osmose Inverse Basse Pression, proche de la désalinisation.

Mme Claire VENTRESQUE, ingénieure chez VEOLIA EAU, présente les performances de l'usine de dessalement de l'eau de mer d'Ashkelon, la deuxième d'Israël. Elle rappelle que 80 % de l'eau utilisée pour la consommation et l'agriculture israéliennes provient du dessalement de la Méditerranée. L'usine d'Ashkelon produit 400 000 m³ d'eau chaque jour. Elle revend son eau à Mekorot qui assure la distribution et la vente aux collectivités. Elle affiche un rendement de 50 % : pour 100 litres d'eau traités, 50 litres sont utilisables. Le principal défi concerne l'énergie, car son efficacité énergétique est limitée avec un besoin de 40 000 kW/h par jour. Un deuxième défi concerne le retrait du bore et un troisième est de minéraliser l'eau pour la rendre potable.

Mme Valérie NICOLAS, de l'Association des Régions de France, pose la question de l'alimentation des usines de dessalement en énergie. Le charbon et le gaz constituent les principales sources d'approvisionnement, l'énergie solaire étant à ce jour insuffisante.

Enfin, un dernier participant évoque avec émotion l'histoire en rappelant la devise d'Isaac Rabin « *Fabriquer de l'eau en Israël* ».

Après l'atelier, les participants visitent la station de traitement et d'épuration Aqualyon située à Pierre Bénite. Créée en 1972 et rénovée en 2007, elle récupère les eaux usées et les eaux pluviales de 34 communes, dont 25 de la Métropole de Lyon. Elle respecte les règles européennes en matière de protection de l'environnement et anticipe les futurs besoins. Son rôle est de rendre le Rhône plus propre pour préserver la Méditerranée tout en prenant en compte le développement de l'agglomération.

Ils sont ensuite reçus aux Grands Ateliers, à Villefontaine. Il s'agit d'un espace innovant de formation aux métiers de la construction et de l'architecture. Des étudiants, des chercheurs et des artisans s'y retrouvent pour façonner des bâtiments moins gourmands en énergie et développer une vision écologique de l'architecture.

ATELIER N° 4 – ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE : CULTURE, PATRIMOINE ET TOURISME

L'atelier « Attractivité du territoire : culture, patrimoine et tourisme » réunit une quarantaine de personnes : élus, cadres administratifs, responsables associatifs et professionnels du secteur de la culture, du patrimoine et du tourisme. Il est co-présidé par **M. Jean-Louis TESTUD**, maire-adjoint délégué à la Coopération décentralisée et aux Relations internationales de Suresnes, et par **M. Rahamin MALUL**, maire de Rehovot. L'animation est assurée par **M. Jean-Dominique DURAND**, vice-président de l'association Sites et Cités Remarquables, maire-adjoint de Lyon chargé du Patrimoine, de la Mémoire, des Anciens Combattants et des Cultes.

M. Jean-Louis TESTUD explique que le budget consacré à la culture représente 7 % du budget total de la commune, soit 244 euros par habitant contre une moyenne nationale de 143 euros. Suresnes dispose notamment d'un théâtre classé « scène nationale », avec un festival de danse de renommée mondiale, un conservatoire de musique et de danse, une médiathèque qui accueille 250 000 visiteurs par an, une école d'arts plastiques, un festival des arts de la rue et un musée d'histoire urbaine et sociale. Suresnes est également connue pour sa Cité-Jardin et la présence du Mont Valérien, l'un des plus importants lieux de mémoire de la Seconde Guerre mondiale. La municipalité réalise beaucoup d'échanges culturels avec Holon, sa ville jumelle en Israël. Il souligne que le rôle des collectivités locales en matière culturelle est d'offrir aux jeunes un éveil culturel qui permet la tolérance, la compréhension et l'ouverture, et de contribuer à bâtir un avenir.

M. Rahamin MALUL, maire de Rehovot, présente sa collectivité. Elle a été créée en 1890 et compte 152 00 habitants, dont plus de 30 000 immigrants et 11 000 étudiants. Elle a décroché le 1^{er} prix du classement de la qualité de vie en Israël. Elle abrite plusieurs édifices et équipements de très grande valeur historique et patrimoniale, comme la synagogue, un centre culturel, une salle de spectacles qui ont été préservés ou reconstruits.

Il explique que la culture est la façon de vivre ensemble et de se comporter en société. C'est une communauté. Et les personnes qui s'en réclament se reconnaissent un patrimoine commun, à travers des valeurs, des standards et des normes. C'est une somme de coutumes, d'habitudes, de connaissances qui est transmise de génération en génération et sans cesse enrichie.

Le tourisme constitue un secteur économique à part entière et un fort créateur d'emplois. La France est la première destination touristique mondiale avec 93 millions de visiteurs par an, dont 30 % à Paris. Cela représente 7 % du PNB et 2 millions d'emplois. En Israël, les retombées économiques du tourisme sont de l'ordre de 20 milliards de shekels par an et 250 000 emplois. À titre indicatif, 280 000 touristes français se rendent en Israël chaque année. Le tourisme israélien couvre plusieurs domaines. Il peut être récréatif, éducatif, culturel, médical ou encore religieux. Il y a aussi un très important tourisme du patrimoine qui fait la jonction entre le tourisme et la culture.

M. Alain BERLIOZ-CURLET, conseiller régional d'Auvergne-Rhône-Alpes et président d'Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand, rappelle que le tourisme et la gastronomie renforcent l'attractivité d'un territoire. En 2010, le repas gastronomique des Français a été classé au patrimoine immatériel de l'UNESCO. Le lancement imminent du projet de Vallée de la Gastronomie réunit 3 régions françaises : Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et PACA. Longue de 500 km, s'étendant de Dijon à Marseille, cette Vallée va fédérer les acteurs de la gastronomie autour des valeurs de qualité, de fierté et de convivialité. La générosité doit être au cœur des produits et des acteurs touristiques.

Mme Smadar AHARONI, maire-adjointe de Ness Ziona, souligne l'importance de la mémoire et de la commémoration. Environ 6 000 volontaires, jeunes et adultes, œuvrent sur ce sujet. Le projet « *La mémoire dans le salon* » met en contact des rescapés et des habitants qui les invitent chez eux pour échanger sur les questions mémorielles. De ces échanges ont émergé des mémoires rarement mises en avant. L'histoire de la communauté juive éthiopienne, traditionnellement transmise oralement a été transposée à l'écrit par des jeunes, permettant ainsi sa préservation.

Mme Florence REY, chargée de projets à la direction des Relations internationales de Marseille, explique comment la cité phocéenne a permis de redorer son image en développant le secteur culturel et touristique. Riche de 2 600 ans d'histoire, d'une diversité culturelle foisonnante et de ses 860 000 habitants, la Ville a réussi à devenir une destination touristique attractive, accueillant 1,5 million de croisiéristes par an. Cette redynamisation s'est appuyée sur des labels tels que « *Marseille, capitale européenne de la culture* » en 2013 et « *Marseille, capitale du sport* ». L'espace urbain a été réaménagé avec un ensemble de rénovations et de constructions qui ont contribué au développement économique. Marseille sera hôte des activités nautiques des Jeux Olympiques d'Été en 2024.

M. Ariel LALOUSH, maire-adjoint de Dimona, explique que sa Ville fut fondée en 1955 afin d'accueillir les Juifs maghrébins. Elle compte aujourd'hui 30 000 habitants d'origines diverses : marocaine, tunisienne, russe... Le vivre ensemble de ces communautés est un défi : doivent-elles oublier leur culture et leur patrimoine, ou les renforcer ? Il évoque le « groupe des Hébreux », aux rites religieux particuliers et au régime alimentaire végétalien. Leur culture et leurs fêtes sont mises en valeur et parfaitement intégrées à la société locale.

M. Jean Claude DARDELET, adjoint au maire de Toulouse, souligne que le patrimoine est important car les collectivités exercent souvent des compétences en matière d'archéologie et de conservation.

M. Jean-Louis TESTUD rappelle l'importance du patrimoine pour les Français et prend l'exemple de Notre-Dame de Paris.

Il présente également le succès de plusieurs initiatives locales, comme le festival des Vieilles Charrues en Bretagne.

M. Eliav BLIZOWSKY, directeur des Relations internationales de la municipalité de Tel Aviv-Yafo, souligne l'existence de partenariats entre centres culturels. Les « Nuits Blanches » parisiennes sont désormais organisées à Tel-Aviv. Il évoque de nouveaux projets, notamment autour de l'opéra et des centres philharmoniques. Lorsque ces ensembles se produisent dans d'autres villes, les coûts sont réduits, les relations sont renforcées et l'attractivité croît.

M. Claude LEVY, conseiller consulaire et responsable des Relations internationales d'Akko Saint-Jean d'Acre explique que sa Ville abrite une population mixte composée à 27-30 % d'Arabes et à 70 % de Juifs. Elle a été nommée 2 fois au patrimoine mondial de l'humanité.

Au final, l'atelier a permis d'illustrer que la coopération décentralisée crée des réseaux, des échanges, des bonnes pratiques. Il existe une logique d'influence positive, culturelle et patrimoniale, entre les villes jumelées. La diversité culturelle permet d'apprendre le vivre ensemble aux générations futures, car chacun appartient à une citoyenneté internationale et se doit de respecter les différences culturelles. La labélisation est un moyen de faire reconnaître des initiatives et des localités. Elle doit être poussée et encouragée.

Les participants quittent l'Hôtel de Région pour rejoindre le Centre Chorégraphique National de Rillieux-la-Pape. Le projet *Passerelles*, labélisé dans le cadre de l'Année croisée France-Israël 2018 et impliquant de jeunes danseurs amateurs des deux pays, leur est présenté avec plusieurs témoignages, en particulier ceux des élèves du lycée professionnel Lamarque. Enfin, ils sont accueillis au Pôle Pixel de Villeurbanne, une ancienne friche industrielle transformée en espace innovant qui regroupe plus de 500 entreprises de l'image et des industries créatives.

SÉANCE DE CLÔTURE

Après avoir pris connaissance des synthèses présentant les ateliers thématiques, les participants écoutent **Mme Lizy DELARICHA**, maire de Ganeï Tikva et **M. Jean-Michel BERLEMONT**, maire-adjoint de la ville de Nancy, qui donnent lecture de la Déclaration Finale des 4^e Assises de la coopération décentralisée franco-israélienne.

M. Alain LEVY, président du groupe-pays Israël de Cités Unies France, maire-adjoint délégué aux Relations internationales d'Issy-les-Moulineaux, se réjouit de la qualité des rencontres, des échanges et des débats. Il remercie les participants, qu'ils soient élus, fonctionnaires ou partenaires.

Sur l'économie, les expériences des différentes villes françaises et israéliennes ont permis de mieux appréhender les enjeux actuels des entreprises et des territoires dans un contexte concurrentiel où l'innovation est permanente.

Sur l'éducation et la jeunesse, les collectivités ont montré l'importance de prendre en compte la jeunesse. Elles ont parlé de réussite scolaire, d'éducation prioritaire à la citoyenneté, d'intégration des enfants issus de l'immigration, de développement harmonieux et d'opportunités pour apprendre différemment, notamment à l'international.

Sur l'eau et l'énergie, le niveau d'expertise des collectivités et des acteurs est un encouragement à la coopération dans les domaines du dessalement de l'eau de mer, de l'énergie solaire, des mobilités douces, de la distribution d'eau potable et du recyclage des eaux usées.

Sur le tourisme et la culture, les collectivités ont un patrimoine riche qu'il faut préserver et transmettre car ils sont des trésors pour la mémoire et l'Histoire, des atouts pour le rayonnement et l'attractivité des territoires.

La densité et la qualité des travaux témoignent d'une soif de coopération encore plus intense. Cela démontre un besoin de se retrouver et de partager des expériences, des innovations, des solutions locales pour mieux contribuer au bien-être des populations. Au-delà des différences culturelles, la coopération décentralisée est un moyen d'enrichissement des politiques publiques.

Ces Assises sont un succès car il n'y en avait pas eu depuis 2011 à Haïfa. Cette édition 2019 est à juste titre intitulée « *Des liens en renouveau* » et il se félicite que de nouvelles collectivités souhaitent initier des échanges. Il conclut par ces mots : « *Paix à celui qui est proche. Paix à celui qui est loin* ».

M. Simon ELFASSY, maire de Yoqneam, vice-président de la Fédération des Autorités Locales en Israël, exprime sa reconnaissance vis-à-vis des organisateurs et des participants. Il est très ému et très fier que les 5^e assises se tiennent dans sa Ville, une cité multiculturelle, une ville de paix.

Tous les objectifs des 4^e assises ont été atteints. Cet événement donnera assurément un nouvel essor aux liens entre Israël et la France. Les relations municipales entre les villes se renforceront et des projets à forte valeur ajoutée pour les municipalités seront lancés. Il est donc particulièrement important que les idées soulevées lors des ateliers se transforment en initiatives opérationnelles.

Il remercie chaleureusement le président de la Région, M. Laurent WAUQUIEZ, dont les propos, l'engagement et son amour d'Israël ont ému l'assistance. Il sera ravi de l'accueillir en février 2020 avec M. Philippe MEUNIER, vice-président du Conseil régional. Il remercie les services de la Région hôte, les traducteurs, l'équipe technique de Cités Unies France et le président du groupe Israël M. Alain LEVY. Il remercie aussi la direction des relations extérieures de la Fédération des Autorités Locales en Israël supervisée par Mme Shiri STEINARDT SELA, et souligne l'engagement de Mme Anat KAUFMAN qui suit la coopération franco-israélienne depuis 2003. Il remercie enfin les maires et élus présents, les experts, les panélistes, les animateurs. Il conclut en rappelant qu'Israël considère la France comme une véritable amie.

M. Philippe MEUNIER, vice-président du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes délégué aux Partenariats internationaux, salue les différentes personnalités. Il félicite les équipes de Cités Unies France, de la Fédération des Autorités Locales en Israël, des Ambassades, de la Région Auvergne-Rhône-Alpes. La forte affluence pendant ces 3 jours est un succès.

Il revient sur le discours prononcé par le président M. Laurent WAUQUIEZ et l'attachement charnel qui le lie à l'État d'Israël, que ce soit par son histoire familiale ou par son territoire. Ce lien perdure depuis des décennies et continuera à perdurer pour défendre les valeurs communes de démocratie, le respect des identités et des peuples.

Il explique qu'il s'est rendu en Israël en 2008 ou 2009, à Tel-Aviv, à Jérusalem et à Ramallah où il a rencontré des hommes et des femmes qui avaient envie de développer leurs réseaux économiques, sociaux, culturels. Les nouvelles générations veulent aborder l'avenir ensemble malgré les tensions et les différences dues au passé et à des dirigeants politiques qui ont pu vivre dans la confrontation. La paix sera difficile à trouver, mais elle le sera grâce à la puissance d'Israël, à la force qu'Israël met pour défendre ses frontières, et grâce au respect de ses voisins qui comprendront qu'Israël a le droit d'avoir son territoire et son État.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes est totalement investie dans ces relations franco-israéliennes. En février 2020, il se rendra en Israël pour la Semaine de la gastronomie française en compagnie du président **M. Laurent WAUQUIEZ** et de **M. Alain BERLIOZ CURLET**, président d'Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand. Ils prendront le temps de visiter des collectivités territoriales et des entreprises pour mieux les connaître et renforcer leurs liens.

Il conclut en rappelant que la volonté de la Région Auvergne-Rhône-Alpes d'accueillir ces assises franco-israéliennes s'appuyait sur l'objectif de renforcer les échanges économiques à un moment où certains appellent à des boycotts. Ces échanges seront au cœur des 5^e assises qui se dérouleront à Yoqneam et il renouvelle le vœu personnel de s'y rendre pour découvrir ses habitants, sa gastronomie et son urbanisme si bien mis en valeur par **M. Simon ELFASSY**.



DÉCLARATION FINALE

Nous, élus et élues des collectivités territoriales israéliennes et françaises, réunis à Lyon du 3 au 5 juin 2019 lors des 4^e Assises de la Coopération décentralisée franco-israélienne, considérons que la coopération décentralisée entre les autorités locales des deux pays a connu un développement vigoureux, à la suite des Deuxièmes Rencontres organisées à Paris en 2009 et les 3^e Rencontres à Haïfa en 2011.

La symbolique de ces Assises est particulièrement forte cette année puisqu'elle marque 70 ans de relations diplomatiques entre la France et Israël.

Au cours de ces 4^e Assises, ont participé 18 représentants israéliens et 24 représentants français. Ces 4^e Assises ont été organisées par la Région Auvergne-Rhône-Alpes et par Cités Unies France (CUF), en collaboration avec le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères français et du Ministère des Affaires étrangères israélien, en particulier l'Ambassade d'Israël à Paris ainsi que la Fédération des Autorités locales d'Israël (FLAI).

Ces Assises ont été notamment l'occasion de rendre public le soutien apporté par les deux pays à la coopération décentralisée.

Fort de l'expérience des dix années passées, ces Assises ont permis d'approfondir des thèmes d'intérêt mutuel majeur à partir des expériences et des partenariats portés par les autorités locales des deux pays :

- Economie: innovation et coopération scientifique
- Le tourisme et le patrimoine culturel comme stratégie de développement économique et d'attractivité territoriale
- Éducation, jeunesse: les mobilités France-Israël et l'innovation sociale au service de la Jeunesse.
- Environnement et développement durable: eau et énergie

Après avoir constaté, à l'occasion des travaux et des débats fructueux de ces trois journées, l'existence d'intérêts partagés pour des thématiques communes, les autorités locales expriment le souhait de pouvoir approfondir leurs réflexions et mettre en œuvre les actions concrètes dans le cadre de leur gouvernance. Il existe un fort potentiel pour poursuivre les coopérations actuelles et en créer de nouvelles sur des thèmes riches et variés.

Les autorités locales considèrent que ces coopérations, dans le contexte de mondialisation, apportent une valeur ajoutée à la mise en place de solutions bénéfiques à leurs territoires et à leurs populations.

Nous déclarons ici les résolutions prises par les collectivités participantes à travers ces débats.

Nous, collectivités, reconnaissons qu'il est utile pour l'innovation de nos politiques territoriales, d'apprendre et de s'inspirer les uns des autres, et avons par conséquent convenu de promouvoir les démarches suivantes :

- Chaque collectivité travaillera à la mise en pratique et à l'amélioration de politiques et d'actions concrètes. Elle s'efforcera aussi de développer de nouveaux savoirs et de nouvelles démarches dans son territoire.
- Chaque collectivité favorisera les échanges entre les collectivités françaises et israéliennes, en coopération ou non.
- Chaque collectivité aspirera à soutenir les partenariats, à encourager la participation de nouvelles collectivités à ces Assises et à générer des projets de coopération qui pourront être partagés puis appliqués par tous.

Considérant les échanges dans le cadre de l'action internationale des collectivités territoriales comme l'un des principaux piliers des relations entre nos deux pays, nous reconnaissons la nécessité d'organiser de façon régulière les Assises de la coopération franco-israélienne afin d'approfondir davantage ces relations et à communiquer plus largement dans nos territoires respectifs.

Nous, collectivités, conscientes de l'importance de la dimension humaine de nos partenariats, nous engageons à nous réunir pour nourrir la coopération décentralisée franco-israélienne grâce à la tenue d'Assises régulières à raison d'une fois par mandat municipal (tous les trois ou quatre ans selon le calendrier électoral de chaque pays).

1. Les modalités de coopération pour toute activité mise en œuvre dans le cadre de la présente déclaration finale font l'objet d'une discussion et d'un accord mutuel par écrit entre les deux parties avant le lancement de cette activité.
2. Toutes les activités entreprises au titre de la présente Déclaration finale doivent être conformes aux règlements et aux politiques des parties, ainsi qu'aux lois israéliennes et françaises.
3. La présente déclaration finale vise à décrire la nature de la coopération entre les parties et n'a pas vocation à être un document juridiquement contraignant. Par conséquent, rien ne diminuera l'autonomie complète de l'une ou l'autre des parties et aucune contrainte ne sera imposée par l'une ou l'autre dans l'exécution de la présente déclaration finale.
4. Cette déclaration finale n'entraîne aucune obligation financière. Il incombera à chaque partie de chercher à obtenir un soutien pour sa participation aux activités envisagées dans la présente Déclaration finale, et toutes ces activités dépendront des affectations budgétaires de chaque Partie.
5. Toute modification à la présente déclaration finale doit être consignée par écrit et signée par les deux parties.

Fait à Lyon le 5 juin 2019,

4^{ES} ASSISES
DE LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE
FRANCO
ISRAÉLIENNE



המושב הרביעי
של שיתוף הפעולה
המבוזר
בין צרפת וישראל
LYON, DU 3 AU 5 JUIN 2019

RAPPORTS DES ATELIERS

ATELIER ÉCONOMIE

Réunissant une cinquantaine de participants, l'atelier «Economie» était coprésidé par **Mme Annabel ANDRE-LAURENT**, Vice-Présidente déléguée à l'Economie et aux Entreprises de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et **M. Simon ELFASSY**, Maire de la Ville de Yorqueam et Vice-Président de la Fédération des Autorités locales d'Israël, ont introduit l'atelier. Il était animé par **M. Pierre CHAPSAL**, directeur associé du cabinet «Horizon Public Conseils» et maître de conférences associé à l'université Jean Moulin Lyon3.

Mme Annabel ANDRE-LAURENT a rappelé que les régions françaises sont chefs de file en matière de développement économique depuis 1995. De ce point de vue, la Région Auvergne-Rhône-Alpes se classe dans le Top 5 des régions au niveau européen, avec une superficie équivalente à celle de la Suisse et un PIB équivalent à celui du Portugal ou du Danemark. Elle est aussi la 1^{re} région industrielle française en termes d'innovation, avec un ensemble de pôles de compétitivité et de clusters exemplaires, notamment dans les domaines de la sous-traitance industrielle, de l'agroalimentaire, de la santé, du BTP, du sport/tourisme/montagne, de l'énergie... Plus de dix millions d'euros sont attribués chaque année par la région pour accompagner les entreprises à l'international.

M. Simon ELFASSY a rappelé qu'Israël est un jeune pays, actuellement en cours de spécialisation dans de nombreux domaines. Israël est aujourd'hui un leader reconnu dans les secteurs de l'agriculture et de la gestion de l'eau. Développant une vision à long terme, Israël a fortement développé son système éducatif avec un focus sur le high-tech et les start-up. L'exemple de Yorqueam illustre parfaitement cette stratégie.

Fondée en 1950, Yorqueam avait un objectif: fournir du travail à tous. Après avoir traversé une période de crise, elle s'est concentrée sur le renforcement de son système éducatif et le développement des nouvelles technologies pour créer un bassin d'emplois dans le Nord du pays autour des industries high-tech et mettre en place des partenariats au niveau régional et national. C'est ainsi que Yorqueam est devenue un leader, en Israël et dans le monde, dans le domaine des hautes technologies.

M. Jean-Claude DARDELET, vice-Président délégué aux Affaires européennes, aux Partenariats économiques internationaux et aux Villes jumelles de Toulouse Métropole, remercie Cités Unies France d'avoir introduit au sein de leurs assises la dimension économique qui était auparavant manquante. Il présente ensuite la métropole de Toulouse, forte d'une population de 750 000 habitants et d'un chiffre d'affaires de 2 milliards d'euros. Outre l'importance et l'attractivité de ses start-up, M. DARDELET souligne l'importance des liens humains et locaux qui sont au cœur de l'action des collectivités. Cet intérêt porté aux liens et aux échanges est également le maître mot qui régit les coopérations internationales. Leur rôle premier doit être de créer des liens structurants et durables dans le cadre d'échanges équilibrés.

Mme Céline BOUHEY-KLAPISZ, conseillère pour les Affaires Internationales du Centre National d'Etudes Spatiales (CNES) présente la mission satellitaire Venus, qui constitue la première coopération franco-israélienne dans le domaine spatial. Après un accord signé en 2005, le satellite a été lancé en 2017 en présence de l'Ambassadeur d'Israël en France, Mme Aliza BIN-NOUN.

Il étudie depuis l'espace les conséquences du changement climatique sur le couvert végétal. Cette coopération franco-israélienne se concrétise par une fabrication conjointe du satellite: le radiomètre est une contribution française tandis que le propulseur électrique a été conçu par leurs partenaires israéliens. Le CNES participe par ailleurs à l'animation du territoire toulousain, par exemple en organisant des expositions ou des activités dans les établissements d'enseignement. Il constitue un réel facteur d'attractivité et un acteur local de premier plan.

Mme Anne WYART, responsable du service «Innovation et Compétitivité» à la Métropole de Lyon rappelle que celle-ci compte 1,4 million d'habitants et 59 communes. Elle encourage l'innovation sur son territoire en soutenant notamment les entreprises et les start-ups du numérique. L'innovation réside non seulement dans l'expertise de chaque domaine, mais également dans leur décloisonnement et la transversalité. Le lieu «Totem», ouvert en avril 2019, accueille plus de 40 start-up créatives et illustre ce «melting pot». Cet échange d'acteurs divers est nécessaire pour assurer un développement innovant.

M. Tal EL AL, Maire adjoint de la Ville de Beer Sheva, explique que sa municipalité est située dans le désert du Negev, au sud d'Israël. Il décrit Beer Sheva comme «une ville qui a faim», une ville qui souhaite grandir et réussir. La population jeune, le développement d'une zone high tech et le rayonnement de l'Université Ben Gourion témoignent de son dynamisme. La métropole compte aujourd'hui d'un million d'habitants alors qu'elle a été fondée il y a seulement 71 ans. L'Université Ben Gourion est à la pointe dans les domaines du traitement des eaux et du dessalement, de l'agriculture du désert et de la génétique. Toutefois, les nouvelles technologies sont un secteur volatile et risqué, et il convient de ne pas négliger l'importance des entreprises locales qui assurent une base économique stable. Finalement, les collectivités locales ont un rôle d'apaisement face à la vitesse d'évolution du monde, mais elles doivent en même temps laisser le champ libre aux initiatives qui seront le quotidien de demain. Face aux dynamiques des nouvelles technologies, les collectivités territoriales doivent elles aussi s'adapter à ces rapides évolutions et se libérer de leur lenteur bureaucratique.

M. Eliav BLIZOWSKI, Directeur des Relations Internationales et de la gestion du Business Development de la Ville de Tel Aviv-Yafo, a souligné un fait caractéristique à la ville de Tel Aviv-Yafo, il s'agit de l'interaction entre les habitants de la ville et les PME dans l'espace urbain. La ville concentre en son sein un grand nombre d'activités économiques et culturelles de l'Etat d'Israël. La ville de Tel Aviv-Yafo est une ville innovante, connue sous le nom de Start Up City au cœur de la Start Up Nation et qui compte 1700 start-up et un grand nombre de centres de recherche. Elle tient la première place dans le monde par rapport au nombre de Start up proportionnellement au nombre d'habitants.

La High Tech israélienne représente 8 à 10 pourcent du marché, le défi étant que ce chiffre puisse s'accroître et s'étendre au profit de la communauté et des petites et moyennes entreprises.

Il faut prendre en compte également l'influence du phénomène High Tech, qui accroît les fossés existant dans une société. Or nous, à Tel-Aviv, nous invitons l'innovation israélienne à créer des solutions en vue de faire face aux défis sociaux, réduire les fossés pouvant exister et créer une communauté prospère. La ville de Tel Aviv-Yafo a reçu le 1^{er} Prix de l'Innovation de Barcelone. Ce n'est pas dû à son excellence technologique, mais surtout à la créativité existant autour d'une technologie permettant d'affiner le lien et la coopération entre la municipalité et les individus.

M. Zohar Novmark, Maire adjoint de la ville de Holon, s'interroge sur le caractère réellement opérationnel de la coopération décentralisée franco-israélienne. Des éléments concrets seront exposés lors de la Déclaration finale qui sera présentée lors de la séance de clôture.

M. Élie DAHAN, directeur du FabLab400, pose la question de l'intégration des jeunes en difficulté dans les dynamiques de développement économique. Les panélistes soulignent l'importance de l'inclusion face à l'augmentation de la population mondiale qui a été multipliée par 3 en quelques décennies à peine. Le monde moderne est paradoxal : les êtres humains n'ont jamais été aussi connectés et en même temps aussi isolés. L'inclusion et la collaboration seront des enjeux clés pour l'évolution de nos sociétés.

M. BLIZOWSKY évoque les 60 000 migrants qui habitent dans les quartiers défavorisés de Tel-Aviv. Afin de les former et favoriser leur intégration, la ville a créé un centre «Messila» et une école Bialik Rogozin qui organise des cours et des activités spécifiques à leurs besoins. Le documentaire «No more strangers» qui leur est consacré a gagné le 1^{er} prix du film documentaire aux États-Unis. Il rappelle qu'une société se mesure à la façon dont elle traite les plus faibles.

M. Tal ELAL complète cette vision en rappelant que la high-tech n'est rien sans l'humain ni la capacité de chacun à être relié à l'autre. Elle n'est qu'un moyen et non une finalité. C'est à l'humanité de décider comment s'en servir.

En conclusion de cet atelier où les exemples d'opérations exemplaires en termes d'innovation et de développement économique ont été enrichis par une vision humaniste, **M. Simon ELFASSY** a rappelé que tout commence par l'éducation et qu'il est crucial de donner aux jeunes un cadre qui leur permet de se former et de s'intégrer dans la société. L'éducation, la formation et la transmission permettent de donner du sens au développement économique de nos territoires et de nos sociétés.

ATELIER ÉDUCATION ET JEUNESSE

L'atelier «Éducation et Jeunesse» a réuni une trentaine de personnes comprenant des élus et des représentants d'élus de France et d'Israël, des cadres administratifs, des responsables associatifs et des professionnels du secteur de l'éducation. Il a été présidé par **M. Alain LEVY**, maire-adjoint aux Relations internationales d'Issy-les-Moulineaux et **Mme Lizy DELARICHA**, maire de Ganei Tikva. **Mme Geneviève SEVRIN**, Directrice générale de Cités Unies France, en a assuré l'animation.

La jeunesse ou devrait-on dire les jeunesses, sont universellement reconnues comme l'avenir des initiatives que nous prenons pour elles aujourd'hui. Elles réclament d'en être les actrices, tout en s'inspirant de nos modèles, de l'héritage de mémoires dont elles deviennent les dépositaires. Une fois les consciences éveillées, la coopération décentralisée peut-être, avec elles, le lieu d'expériences propices à un développement harmonieux de l'ensemble des acteurs des territoires.

Les collectivités locales sont des acteurs centraux du système éducatif en Israël, et l'éducation est une constituante majeure de ses activités car l'enfant forme l'avenir de la société. En ce sens, se sont développées des démarches qui sortent des cadres formels et traditionnels de l'éducation. Là où en France la collectivité se concentre sur le développement des infrastructures, la définition des programmes scolaires étant une prérogative de l'État, la Collectivité israélienne va pouvoir superviser les besoins de l'enfant pour créer des écoles en réponse à ses attentes. On retrouve alors un univers autour du développement du talent des enfants (qu'il soit intellectuel, manuel, ou même sportif), et ce avec le soutien des parents qui ont également une place à intégrer dans ces cadres d'enseignements.

Ce système vise aussi à répondre aux besoins futurs de ces générations, en les formant efficacement aux métiers qui leur apporteront un capital économique favorable pour soutenir une vie familiale et ainsi se constituer un socle solide.

Les collectivités françaises ont développé depuis plusieurs années une politique dédiée à la jeunesse. À Issy Moulineaux, il s'agit même du 1^{er} budget de la commune (25 % du budget). Cet investissement permet une coopération renforcée avec des partenaires internationaux qui se traduit par des échanges réguliers d'étudiants et de jeunes afin de favoriser leur autonomie, le développement de leur conscience professionnelle, le sentiment de citoyenneté internationale. Il s'agit là d'une composante essentielle du savoir-vivre et du vivre ensemble. Le défi de la jeunesse passe autant par son éveil que par son émancipation et la découverte de cultures nouvelles.

Les intervenants ont également souligné les défis auxquels nos sociétés sont confrontées. La réponse aux problèmes sociaux à travers le système éducatif est particulièrement développée en Israël. On citera, à titre d'exemple, la mise en place par la ville de Netanya, de programmes d'accompagnement des familles de migrants arrivés en Israël, pour suivre des cours de langue, voire obtenir un premier accompagnement financier facilitant leur intégration. Ces démarches structurent la réponse des collectivités aux besoins de populations appauvries par leur situation sociale.

L'éducation passe aussi par un apprentissage du bien-vivre ensemble. On reprend ainsi la devise définie il y a une vingtaine d'années par l'Éducation Nationale israélienne: «le droit au respect et le devoir de respecter». La place de l'environnement est devenue essentielle dans le parcours éducatif. Les écoliers sont ainsi invités à préserver leur territoire en nettoyant chaque année des plages et des forêts. Il s'agit d'un travail de conscience morale et d'éthique.

Mme Adra EL HARTI, Conseillère municipale chargée du jumelage et des relations internationales de Charenton-le-Pont rappelle que la Ville a mis en place un système de passeport qui crée une passerelle vers les populations les plus défavorisées (400 jeunes en sont équipés). Le décrochage scolaire est un problème sérieux et elle est très curieuse de connaître les solutions mises en place du côté israélien.

Dans le domaine du sport, **M. Ilan GAZIT**, député maire adjoint de Holon, explique que les enfants sont formés afin de soutenir leurs camarades et obtenir des responsabilités dans le cadre éducatif.

M. Gavriel NAAMAN, Maire de Shlomi, souligne que les écoles n'ont pas le budget pour encadrer le décrochage scolaire. «*On ne peut pas créer une école pour chaque ville ou village*». Il est donc impératif de repérer les élèves qui doivent être aidés.

Mme Miriam TAMAR BARON, Directrice de l'Immigration à la Ville de Netanya, précise que contre le décrochage scolaire, sa ville a mis en place des groupes restreints de 2-3 élèves.

M. Ephraïm Fino EDERY, Délégué général du Keren Kayemet LeIsrael en France, explique que son organisation est partenaire de la ville de Nazareth qui comprend 2 populations distinctes. Dans cette ville, le nouveau maire s'est rendu compte que seulement 22 % de la population réussissait au baccalauréat. Pour parvenir à son objectif de 70 % de réussite, il a transformé un bâtiment en lieu d'accueil et a engagé des enseignants pour créer des «maisons de l'excellence». Tous les élèves sont acceptés. L'objectif a été atteint: Nazareth a atteint un taux de réussite au bac de 78 % en une année.

M. Stéphane BOMERIN, agent du ministère de la Jeunesse et de l'Éducation nationale rattaché à la direction régionale, explique qu'il existe un référent chargé de développer des programmes dans le champ de l'éducation non formel (service civique à l'international, programme Erasmus +, corps européens de solidarité). 1/3 des chantiers internationaux concerne le développement durable.

M. Martial GUÉRIN, chargé de mission sur la coopération universitaire à l'ambassade de France en Israël, précise que 300 000 jeunes Français ont réalisé des missions de service civique depuis 2010. Israël est la 2^e destination après l'Allemagne. Une centaine de jeunes Français y effectuera actuellement un volontariat.

M. Erick AOUIZERATE, conseiller municipal de Bordeaux indique que sa Ville a mis en place des initiatives de partages de livres, comme les bibliothèques de rue en Israël. Il y existe aussi des jardins partagés, et les habitants d'une ville peuvent mettre en commun des produits alimentaires. Mme Miriam TAMAR BARON rappelle pour sa part qu'à Netanya, des liens intergénérationnels se créent pendant les heures de cours avec des jeunes qui aident d'autres élèves à apprendre l'hébreu.

Cet atelier a mis en lumière l'importance de l'éveil et de l'écoute des jeunes pour valoriser leur richesse, les former afin d'obtenir un travail stable et pérenne.

La lutte contre le décrochage scolaire, la prise en charge des migrants, l'enseignement des langues, la solidarité intergénérationnelle, l'accueil en famille volontaire, la pratique inclusive du sport, sont autant d'initiatives qui favorisent l'intégration et le vivre ensemble. Et la vie associative ainsi que le bénévolat donnent aux jeunes l'opportunité de devenir des citoyens actifs.

Il convient de soutenir les programmes de jumelage, les outils mutualisés, les bibliobus. Les pratiques musicales, les conservatoires, les missions de services civiques sont propices à l'établissement de ce lien social et d'ouverture sur le monde.

Pour conclure, les participants suggèrent que les JO 2024 soient l'occasion de faire émerger des projets communs, via le groupe Israël et le comité olympique israélien, pour mobiliser la jeunesse franco-israélienne.

ATELIER ÉNERGIE ET EAU

L'atelier «Énergie et Eau» était coprésidé par **M. Zohar NOYMARK**, Maire adjoint de la ville de Holon et par **M. Laurent HENART**, Maire de la Ville de Nancy. Il était animé par **M. Jean-Michel BERLEMONT**, Maire adjoint de la ville de Nancy.

Monsieur NOYMARK a rappelé que l'eau est un des éléments les plus importants de la vie : deux tiers de la planète sont recouverts d'eau et 93 % de cette eau n'est pas potable. Le changement climatique amplifie aujourd'hui la pénurie en eau dans certaines régions du monde. Dans ce contexte, Israël a décidé de mettre en œuvre tous les moyens pour se préparer à cette pénurie, principalement avec les techniques de dessalement de l'eau de mer et de retraitement des eaux usagées. 80 % de l'eau potable provient ainsi du dessalement de l'eau de mer.

Avant le développement de ces techniques, l'approvisionnement en eau venait principalement du lac de Tibériade, au nord du pays. Aujourd'hui, l'approvisionnement se fait du sud où sont implantées les usines de dessalement. Grâce à ces techniques et contrairement à ses voisins, le pays n'a pas besoin de recourir au rationnement. Israël investit 57 milliards de dollars par an pour sa gestion de l'eau.

Trois technologies développées par la société Mei Shikma sont présentées :

- «Aquarius spectrum» permet de repérer les fuites d'eau par des ondes sonores et de remplacer les canalisations au bon moment.
- «Utilities» permet de détecter les fuites d'eau grâce en utilisant des capteurs mobiles et de prioriser les réparations, ce qui permet en outre d'optimiser la gestion financière des réparations.
- «Blue eye» permet de mieux contrôler la qualité de l'eau. Des capteurs sont placés à des points stratégiques dans les canalisations pour analyser différents paramètres, dont le risque de pollution. Ce type de technologie est utile aussi pour détecter les tentatives d'attaques terroristes via l'injection de produits chimiques ou biologiques toxiques.

M. Laurent HENART a évoqué la nécessité de prendre en compte toutes les questions liées à la transition écologique dans les politiques locales. La ville de Nancy s'est fixée de nouveaux objectifs à horizon 2030. Pour les trois prochaines années, 90 nouvelles propositions ont été émises, dont un tiers par les habitants.

Trois défis majeurs concernent l'eau :

- Sécuriser l'approvisionnement. À ce jour, l'ensemble de l'alimentation en eau de la ville est assuré par la Moselle. L'objectif est de permettre un approvisionnement par une autre rivière, la Meurthe, ce qui nécessite de développer des installations avec un très haut niveau de filtrage car les bords de ce cours d'eau comptent plusieurs sites industriels chimiques.
- Réaliser des économies en faisant collaborer des habitants.
- Mettre en œuvre une politique de désimperméabilisation des sols pour limiter les inondations.

Trois objectifs ont été fixés concernant l'énergie :

- diminuer de 25 % la consommation d'énergie en 2030 par rapport à son niveau de 2010 (dont 30 % pour les bâtiments publics) ;
- diversifier les sources d'énergie, notamment l'énergie solaire (production et cadastre solaires) ;
- développer les réseaux de chaleur et d'énergie alimentés par la biomasse (notamment les déchets générés par la sylviculture) pour alimenter 1/3 des logements d'ici à 2030.

De plus, Nancy s'est lancée dans un programme de défense de la biodiversité. Elle mène également une réflexion pour que l'agglomération soit productrice d'hydrogène et puisse l'utiliser dans les transports publics et individuels.

Enfin, la ville de Nancy souhaite développer les partenariats avec Israël sur les enjeux de transition alimentaire en développant notamment les BioTech et la FoodTech.

Mme Martine OUAKNINE, Maire adjointe de Nice Métropole, estime que la France doit s'inspirer de l'expérience d'Israël dans le domaine de la gestion de l'eau car les conséquences du réchauffement climatique poussent la France à mieux prendre en compte cette question. Pour sa part, Nice Métropole (1300 km², 49 communes et 500 000 habitants) met en œuvre un politique de gestion de l'eau et de l'énergie avec plusieurs objectifs :

- proposer à ses citoyens une eau ne contenant aucun produit chimique ;
- organiser son réseau d'énergie chaud, froid et électrique en utilisant les technologies des villes intelligentes ;
- investir massivement dans l'innovation et les technologies vertes.

Les élus anticipent les besoins nouveaux (notamment avec le projet Ecovallée, la remontée des biseaux salés ou l'extension du réseau vers Monaco) et souhaitent sécuriser l'approvisionnement en eau sur le long terme. C'est pourquoi la Métropole a opté pour une gestion en régie, une lutte active contre les fuites. Elle s'est fixée un objectif d'économie de 1,2 million de m³ d'eau grâce à l'installation de nouveaux compteurs chez les particuliers.

Elle présente le projet Aquavor qui vise à simuler les conséquences de l'actions humaines sur l'eau, d'anticiper et de prévenir les risques liés à la pollution, aux inondations, aux sécheresses ou aux forages sauvages.

M. Natan LIVIEV, Maire-adjoint de la ville de HADERA, a expliqué que sa commune est située près de la mer et que son usine de dessalement constitue une des clés pour le futur. La Ville compte aussi une centrale qui fonctionne au gaz naturel (avant 2018, elle fonctionnait au charbon) et qui produit environ 25 % de la production d'électricité nationale. Pour cette centrale aussi, l'eau est nécessaire car elle sert à son refroidissement.

Mme Véronique HEIM, directrice des Etudes et Perspectives du syndicat des eaux d'Île-de-France, a présenté les défis et les solutions de son organisme. Le syndicat fournit de l'eau à 40 % de la population de la Région Île-de-France (soit environ 4,9 millions d'habitants répartis sur 150 communes). Son réseau mesure 8600 km. Pour remplir sa mission, le Syndicat se repose

sur 3 usines situées sur les principaux cours d'eaux: la Seine, la Marne et l'Oise. Mais ces ressources sont superficielles et très sensible à la pollution. L'objectif du Syndicat est de proposer un « plan climat eau » qui s'insère dans le programme de l'ONU 2030 et avec des objectifs concrets. Ainsi, ils souhaitent réduire leurs besoins en énergie de 6 % d'ici 2020 et investir dans l'énergie solaire, faire baisser leur production de gaz à effet de serre de 35 % et préserver les ressources en eau tout en augmentant leur productivité. Le projet phare est d'augmenter la qualité de l'eau pour offrir une eau sans calcaire, chlore ou ni micropolluants. Ils proposent donc de se tourner vers une technologie d'Osmose Inverse Basse Pression (OIBP) proche de la désalinisation. Cette technique novatrice permettra la création de valeur et une économie d'énergie par la décarbonisation collective. Elle permettra également des économies de budget avec un amortissement en 40 ans.

Mme Claire VENTRESQUE, ingénieure chez VEOLIA EAU, a présenté les performances de l'usine de dessalement de l'eau de mer à Ashkelon. 80 % de l'eau en Israël, utilisée pour la consommation et l'agriculture, provient du dessalement de la Méditerranée. À Ashkelon, 400 000 m³ d'eaux sont produits par jour. C'est la deuxième usine du pays. Cette usine n'est qu'une station de production, elle revend son eau à Mekorat, qui ensuite gère la distribution et la vente aux collectivités. Le rendement de l'usine d'Ashkelon est de 50 %: pour 100 litres d'eau traités, 50 sont utilisables. Le principal défi concerne l'énergie car son efficacité énergétique est limitée, avec un besoin en énergie de 40 000 Kw/h par jour. Un deuxième défi concerne le retrait du bore et le troisième de minéraliser l'eau afin de la rendre potable.

Mme Valérie NICOLAS, de l'association des Régions de France, pose la question de l'alimentation des usines de dessalement en énergie. Le charbon et le gaz constituent à ce jour les principales sources d'approvisionnement, l'énergie solaires étant à ce jour insuffisante.

Enfin, un dernier participant évoque avec émotion l'histoire en rappelant la devise d'Isaac Rabin « *Fabriquer de l'eau en Israël* ».

En conclusion, la question de l'eau et de l'énergie, au vu de son importance, est et restera un domaine majeur de la coopération franco-israélienne

ATELIER ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE: CULTURE, PATRIMOINE & TOURISME

En Israël comme en France, la culture et le patrimoine constituent des leviers de développement durable, qu'il soit économique, social, urbain ou environnemental. Thématiques transversales, la culture et le patrimoine constituent des axes d'expression et de valorisation des coopérations décentralisées. Les collectivités israéliennes et françaises témoigneront de cette richesse des patrimoines de leurs territoires, des modalités innovantes de partenariats qu'elles ont initiées ou souhaiteraient initier.

L'atelier «Attractivité du territoire: culture, patrimoine et tourisme» a réuni une quarantaine de personnes comprenant des élus, des cadres administratifs, des responsables associatifs et des professionnels du secteur de la culture, du patrimoine et du tourisme. Il était présidé par M. **Jean-Louis TESTUD**, maire adjoint délégué à la coopération décentralisée et aux relations internationales de la Ville de Suresnes, et par **M. Rahamin MALUL**, maire de Rehovot. L'animation était assurée par **M. Jean Dominique DURAND**, vice-Président de Sites et Cités Remarquables et Maire adjoint au Patrimoine de la Ville de Lyon

Le rôle des collectivités locales en matière culturelle est d'offrir aux jeunes un éveil culturel qui permet la tolérance, la compréhension et l'ouverture. Ce rôle de cohésion est essentiel car il permet d'offrir un avenir commun aux futures générations. C'est aussi la façon de vivre ensemble et de se comporter au sein d'une société. La culture, c'est une communauté. Et les personnes qui s'en réclament se reconnaissent un patrimoine commun, à travers des valeurs, des standards, des normes.

La notion de «tourisme» couvre quant à elle plusieurs domaines: le tourisme de «récréation», le tourisme éducatif autour d'événements culturels, le tourisme médical et de convalescence, et enfin le tourisme religieux.

Le tourisme du patrimoine fait la jonction entre le tourisme et la culture. Il s'intéresse aux liens historiques, à la reconstruction des lieux, à la véritable histoire de la ville, du pays. La restauration du patrimoine est essentielle pour la transmission aux différentes générations.

D'une manière générale, le tourisme est l'un des domaines principaux de l'économie des États et un fort créateur d'emploi. La France est la première destination touristique mondiale avec 93 millions de visiteurs par an, dont 30 % à Paris. Cela représente 7 % du PNB. En Israël, les retombées économiques du tourisme sont de l'ordre de 20 milliards de shekels par an. C'est 2 millions d'emplois en France et 250 000 en Israël. Enfin, 280 000 touristes français se rendent en Israël chaque année.

Le tourisme constitue une opportunité pour valoriser les territoires à travers des initiatives corégionales et innovantes. L'objectif de ces projets est de recréer du lien social et de la cohésion entre et dans les territoires en invitant les différents acteurs à sortir de leurs logiques en silo.

Les questions de la commémoration et de la mémoire sont éminemment présentes. Il appartient aux collectivités de favoriser

cette dimension en construisant des musées et en favorisant la mise en relation des générations.

Enfin, l'accession pour un territoire à des labélisations permet désormais d'augmenter son attractivité. C'est un enjeu, aussi bien pour les grandes capitales françaises et israéliennes que les territoires les plus reculés.

M. Alain BERLIOZ-CURLET, Conseiller Régional et Président d'Auvergne-Rhône-Alpes Gourmand rappelle que l'attractivité d'un territoire est renforcée par les domaines du tourisme et de la gastronomie. En 2010, le «repas gastronomique des Français» a été classé au Patrimoine Immatériel de l'UNESCO. Le lancement imminent de la Vallée de la Gastronomie qui réunit trois régions françaises: Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes et Sud PACA constitue un levier important pour le domaine de la gastronomie française, déjà reconnu internationalement. La Vallée de la Gastronomie, longue de 500 km, débutant à Dijon et s'achevant à Marseille témoigne d'une volonté de fédérer les acteurs de la gastronomie française autour des valeurs centrales de qualité, de fierté et de convivialité. La générosité doit être au cœur des produits et des acteurs du tourisme. Le domaine touristique français doit replacer au cœur de sa filière le savoir-être, afin d'offrir un accueil chaleureux aux touristes étrangers.

Mme Smadar AHARONI, Maire adjointe de la Ville de Ness Ziona, souligne l'importance de la mémoire et de la commémoration dans sa municipalité. Environ 6000 volontaires, jeunes et adultes, œuvrent ensemble. Le projet «La mémoire dans le salon» met en contact des rescapés et des habitants qui les invitent chez eux et échangent sur les questions mémorielles. De ces échanges ont émergé des mémoires rarement mises en avant. L'histoire de la communauté juive éthiopienne, traditionnellement transmise oralement est transposée à l'écrit par des jeunes, permettant ainsi la préservation et la pérennité de cette mémoire.

Mme Florence REY, Chargée de projets aux Relations Internationales de la Ville de Marseille, explique comment la cité phocéenne a permis de redorer son image en développant le secteur culturel et touristique. Riche de 2600 ans d'histoire, d'une diversité culturelle foisonnante et de ses 860 000 habitants, la ville a réussi à devenir une destination touristique attractive, accueillant 1,5 million de croisiéristes par an. Cette redynamisation a été engagée grâce à différents labels, tels que «Marseille, capitale européenne de la culture» en 2013, et «Marseille, capitale du sport». L'espace urbain a été réaménagé au travers d'un ensemble de projets de rénovation et de construction qui ont contribué au développement économique. Enfin, Marseille sera hôte des activités nautiques des Jeux Olympiques d'Été 2024.

M. Ariel LALOUSH, Maire adjoint de la Ville de Dimona, explique que sa Ville fut fondée en 1955 afin de d'accueillir les Juifs maghrébins. Elle compte aujourd'hui 30 000 habitants d'origines diverses; marocaines, tunisiennes, russes etc. L'un des défis majeurs concerne le vivre ensemble de ces communautés: doivent-elles oublier leur culture et leur patrimoine, ou bien au contraire les renforcer?

Il évoque le «groupe des Hébreux», aux rites religieux particuliers et au régime alimentaire végétalien. Leur culture et leurs fêtes sont mises en valeur et ainsi parfaitement intégrées à la société locale. L'autre enjeu du secteur touristique et culturel est de favoriser la création d'institutions qui soient des «ancres», incitant de nouvelles populations à s'installer. Sur ce point, les collectivités françaises et israéliennes peuvent coopérer, notamment dans le domaine des arts de la scène et du théâtre.

M. Jean Claude DARDELET, adjoint au maire de Toulouse, souligne que le patrimoine est important pour les villes et dans les relations extérieures car chacune de nos collectivités exercent des compétences dans les domaines de l'archéologie, de la conservation.

M. Jean-Louis TESTUD rappelle l'importance du patrimoine pour les Français et prend l'exemple de Notre-Dame de Paris. Il présente également le succès de plusieurs initiatives locales, comme le festival des Vieilles Charrues en Bretagne.

M. Eliav BLIZOWSKY, Directeur des Relations Internationales de la municipalité de Tel-Aviv — Jaffa, souligne l'existence de partenariats importants nouant des centres de la culture. Il prend l'exemple des « Nuits Blanches » françaises maintenant organisées à Tel-Aviv et évoque de nouveaux projets, notamment autour de l'opéra, des centres philharmoniques, etc. Lorsque ces ensembles peuvent voyager dans d'autres villes, les coûts sont réduits, les relations sont renforcées et l'attractivité croît.

M. Claude LEVY, conseiller consulaire et responsable des Relations Internationales de la ville d'Akko, Saint Jean d'Acre souligne que sa ville est mixte avec une population de 27-30 % Arabes et 70 % de population juive. Cette Ville a été nommée 2 fois au patrimoine mondial de l'humanité.

Au final, l'atelier a permis d'illustrer que la notion de coopération permet de créer des réseaux, des échanges, des bonnes pratiques. Il existe une logique d'influence positive en matière de culture et de patrimoine entre les villes jumelées et les États alliés.

Vivre dans un ensemble monde et valoriser nos cultures permet aussi d'apprendre le vivre ensemble aux générations futures. Chacun appartient à une citoyenneté internationale et se doit de respecter les cultures environnantes.

Enfin, la labélisation permet de faire reconnaître ces initiatives et ces localités. Elle doit être poussée et encouragée. Il s'agit là d'un levier important qui permet, sur le long terme la promotion de la paix de nos cités, de nos villes et de nos pays. Il faut chérir cet héritage commun.



4^{ES} ASSISES
DE LA COOPÉRATION
DÉCENTRALISÉE
FRANCO
ISRAÉLIENNE